



A Paris, le 19 décembre 2016,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Formation professionnelle et apprentissage : l'Etat ampute les ressources des Régions à hauteur de 140 Millions d'€

Alors que la formation des demandeurs d'emploi est érigée en priorité nationale et que le nombre d'entrées en apprentissage plafonne malgré la mobilisation des Régions, l'Etat les prive des moyens nécessaires à la mise en œuvre de leurs politiques dans ces domaines.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2016 vient amputer de 30 Millions d'euros (article 1 – V) les crédits des régions en faveur de la formation professionnelle. **Les alertes répétées auprès du Gouvernement n'ont pour l'heure trouvé aucun écho mais le signal est sans appel : les Régions disposeront demain de moins de crédits pour maintenir leurs politiques de formation professionnelle.**

C'est à tout le moins une hérésie alors les discussions ont été engagées sur la prolongation en 2017 du plan 500.000 actions de formation pour les demandeurs d'emplois piloté par les Régions. Le niveau du chômage en France notamment des jeunes appelle à un renforcement des efforts de tous les acteurs publics et non à leur diminution. Il est donc indispensable que le Gouvernement vienne rétablir les crédits régionaux lors de l'examen par l'Assemblée mardi 20 décembre.

Le compte est tout autant non respecté au niveau de l'apprentissage. **Les Régions attendent toujours la notification de la part variable de la taxe d'apprentissage qu'elles perçoivent depuis la réforme de 2015.** Alors que le versement est attendu depuis mi-octobre, les arrêtés n'ont toujours pas été signés par les Ministères, sans raison valable autre que l'entrave délibérée, ce qui laisse présager une impossibilité de versement en 2016. La perte de ressources est de plus de 106M€ pour les Régions.

Au nom des Président.e.s de régions, Philippe Richert appelle le Gouvernement à ses responsabilités. Les équilibres comptables de l'Etat ne doivent pas prendre le dessus sur le respect des engagements pris et le financement de l'action publique en faveur de nos concitoyens les plus fragiles.

Contact presse : Natacha HAMANN - 06.51.29.92.19.

nhamann@regions-france.org